

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

Présents : Tous les membres.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Christine MAILLART, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés Madame Béatrice BRIAULT, Monsieur Patrice DANTIN, Monsieur Alexandre DECLEMY, Monsieur Jacky DUMANGE, Madame Mounira DUPONT, Monsieur Emmanuel ELIAS, Monsieur Olivier GADIFFERT, Monsieur Jérémy GAWLIK, Monsieur Maximilien GERVOISE, Madame Françoise GRIBAUVAL, Monsieur Enzo LEGGIO, Monsieur Gérald PATAT, Madame Isabelle POTHEE, Madame Célia SIMONCINI et Monsieur Léo SIMONCINI, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Madame Françoise GRIBAUVAL, la plus âgée des membres du Conseil Municipal a pris ensuite la présidence.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Monsieur Léo SIMONCINI.

Election du Maire :

Monsieur Jérémy GAWLIK propose sa candidature.

Le Conseil Municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus : 15

Monsieur Jérémy GAWLIK ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Détermination du nombre d'Adjoints :

Conformément à l'article L.2122.2 du Code des Communes qui détermine le pourcentage des Adjoints à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, dont l'effectif est de 15 membres, fixe à 3 le nombre des Adjoints.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, avant de procéder à l'élection des adjoints, des fonctions qui seront déléguées à chacun d'eux.

Election du 1^{er} Adjoint :

Monsieur Maxime GERVOISE propose sa candidature.

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus : 15

Monsieur Maximilien GERVOISE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé. Selon l'ordre du tableau du Conseil Municipal, Monsieur Maximilien GERVOISE est désigné conseiller communautaire suppléant. Il sera en charge de l'assistance technique pour l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et des chemins communaux.

Election du 2^{ème} Adjoint :

Madame Béatrice BRIAULT propose sa candidature.

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus : 15

Madame Béatrice BRIAULT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée. Elle sera en charge des affaires courantes de l'école, de l'information, de la relation avec les associations et action sociale.

Election du 3^{ème} Adjoint :

Messieurs Emmanuel ELIAS et Patrice DANTIN proposent leur candidature.

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8
- Nombre de suffrages obtenus : Mr ELIAS : 12 et Mr DANTIN : 1

Monsieur Emmanuel ELIAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé. Il sera en charge de l'assainissement, de la communication et de l'évènementiel.

Lecture de la Charte de l'élu local

Discours de Monsieur le Maire.

Election des Délégués de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Cottenchy-Dommartin :

Conformément à l'article L.5212.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection des 4 délégués :

1. Monsieur Jérémy GAWLIK
2. Monsieur Jacky DUMANGE
3. Monsieur Emmanuel ELIAS
4. Monsieur Alexandre DECLEMY

Au SISCO (Syndicat Intercommunal Scolaire) :

Conformément à l'article L.5212.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection de 2 délégués titulaires et de 1 délégué suppléant :

Titulaires :

1. Monsieur Jérémy GAWLIK
2. Madame Béatrice BRIAULT

Suppléant :

1. Monsieur Gérald PATAT

Ces délibérations sont votées à l'unanimité.

 Le Maire, Jérémy GAWLIK